

APPEL A PROJETS 2026 DU CANCEROPOLE EST

« SOUTIEN A L'ÉMERGENCE DE PROJETS »

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ÉPIDÉMIOLOGIE, SANTÉ PUBLIQUE

● **Contexte**

Le réseau « Parcours de santé » du Cancéropôle Est a pour objectif de fédérer des chercheurs issus des Sciences humaines et sociales, épidémiologie, santé publique (SHS-E/SP), et des domaines plus fondamentaux, des professionnels de la santé, des industriels et des patients ouvrant de réelles perspectives de compréhension du parcours de santé en cancérologie avant, pendant et après la maladie.

Dans le cadre de leur labellisation, l'INCa a confié aux Cancéropôles la mission de favoriser la détection et l'émergence de nouveaux projets de recherche, et permettre leur consolidation pour maximiser leurs chances de réussite aux appels à projets nationaux ou internationaux. Ce soutien à l'émergence est apporté par le Cancéropôle Est à travers un appel à projets annuel.

En complément à celui orienté sur les innovations translationnelles, le Cancéropôle Est propose un appel à projets dédié aux projets basés uniquement sur des approches en SHS-E/SP. Le but est d'accélérer le transfert de la recherche en vue de développer une prise en soins proche des besoins et des attentes des usagers et des patients.

● **Critères**

1. Nature des projets attendus

Les projets attendus devront avoir une visée translationnelle en oncologie, c'est-à-dire une recherche faite au chevet des patients pour le service des patients. Ils devront démontrer le caractère innovant de la recherche entreprise et répondre à un besoin identifié pour les patients et/ou leurs proches, ou pour une population à risque.

Les projets peuvent concerner l'ensemble des étapes du parcours de santé avant, pendant et après la maladie, tels que : les aspects de prévention/dépistage, qualité de vie, traitement et suivi, séquelles, parcours de soins, programmes personnalisés/médecine de précision, e-santé, environnement (entourage, habitat, pollution...) avec une pluralité de regards possibles (usagers, patients, aidants, soignants, société).

Ils doivent être des projets nécessitant une prise de risques sur le court terme pour tester de nouvelles hypothèses scientifiques ou approches de recherche, ou des projets « pilotes » permettant de valider la faisabilité ou la méthodologie d'un futur programme de recherche, ayant peu de chances d'être financés par d'autres organismes à ce stade.

Cette initiative est destinée à l'ensemble des disciplines en SHS-E/SP (psychologie, sociologie, épidémiologie, biostatistiques, géographie de la santé, économie, éthique, anthropologie, droit, etc...).

Seront particulièrement encouragés les projets interdisciplinaires, ainsi que ceux en interaction avec les autres thématiques soutenues par le Cancéropôle Est.

Les projets devront clairement démontrer le caractère émergent et novateur. Ce critère est déterminant pour démontrer l'adéquation du projet avec le cadre de l'appel à projets et sera évalué de façon spécifique. Les candidats devront donc apporter un soin particulier et précis pour rédiger ce point du dossier.

Une attention particulière sera portée à la rigueur rédactionnelle et méthodologique.

Les projets devront également faire apparaître l'impact attendu (étape limitante à franchir, livrables, effet levier de la partie financée), et indiquer la suite envisagée en cas de succès, l'objectif étant de développer un projet qui sera soumis à un appel à projets de plus grande envergure.

Ne sont pas éligibles dans ce soutien à l'émergence :

- Les projets de plus grande ampleur nécessitant un financement plus important de plusieurs équipes au niveau interrégional, les projets visant au montage et à la mutualisation de plateformes ; pour de tels projets, vous êtes encouragés à contacter la coordination du Cancéropôle Est (www.canceropole-est.org/contact) pour un accompagnement adapté,
- Les projets ayant déjà été soumis deux fois à des appels à projets « Émergence » précédents du Cancéropôle Est,
- Les projets portés par un chercheur/une équipe ayant reçu un financement du Cancéropôle Est dans le cadre de l'appel à projet « Émergence » depuis 2024,
- Les projets déjà financés par la Ligue interrégionale contre le cancer CCIR Est ou le GIRCI Est, ou ayant déjà obtenu un financement en réponse à un appel à projets national, sauf études ancillaires,
- Les financements de thèses ou de post-docs.

2. Public concerné

L'appel à projets est ouvert exclusivement aux équipes de l'interrégion Est (Région Grand Est et Région Bourgogne-Franche-Comté). Il concerne l'ensemble de la communauté scientifique. Le porteur devra être un chercheur et/ou clinicien et justifier d'un contrat couvrant la période de réalisation du projet. La place du financement dans le projet global du candidat sera à préciser pour les jeunes chercheurs.

Les projets peuvent impliquer 1 ou 2 équipes. Les équipes paramédicales sont éligibles. L'implication d'un clinicien est fortement recommandée, ainsi que de représentants d'usagers ou patients partenaires. Les plateformes et plateaux techniques de l'interrégion Est seront favorisées comme soutien technologique. L'accord de tous les partenaires devra être obtenu.

Le Cancéropôle Est met à disposition sur son site internet un annuaire des équipes et plateformes existant dans l'interrégion Est et pouvant être sollicitées pour collaborer à des projets de recherche sur le cancer (www.canceropole-est.org/la-recherche/annuaire-du-canceropole-est).

3. Financement

L'aide budgétaire des projets retenus sera de 25 000 euros maximum par projet. Les fonds seront alloués par le Cancéropôle Est.

La subvention pourra financer du personnel non permanent (stagiaires, techniciens/ingénieurs contractuels...), du fonctionnement, de l'équipement nécessaire à la réalisation du projet, des missions, des prestations de service. Si le coût total du projet est supérieur à la somme demandée au Cancéropôle Est, le porteur de projet devra indiquer qu'il pourra réaliser le projet grâce à des financements complémentaires (soutiens demandés/obtenus...).

Le projet doit être en accord avec la réglementation en vigueur. Les autorisations réglementaires si nécessaires devront être obtenues auprès des organismes compétents avant le versement du financement attribué. Le cas échéant, le Cancéropôle devra être tenu au courant une fois les autorisations reçues.

La durée de réalisation des projets sera de maximum 18 mois à partir de la date de versement du financement. Dans le cas où le projet nécessiterait une période plus longue d'inclusion pour répondre à la question posée, un phasage devra être indiqué afin de définir des livrables à apporter à l'issue de la période couverte par le financement (validation de la démarche, preuve de concept). Des extensions à la convention initiale ne seront accordées qu'à titre exceptionnel.

● **Processus de sélection**

1. Etapes de la procédure de sélection

Les étapes de la procédure de sélection sont les suivantes :

- Détermination de l'éligibilité des projets : le caractère émergent et novateur du projet notamment est un critère qui conditionnera l'éligibilité du dossier au processus d'évaluation,
- Expertise des dossiers,
- Classement des projets par le COSC (Conseil scientifique et clinique du Cancéropôle Est).

Les décisions du COSC sont souveraines, il n'est pas tenu de motiver ses décisions.

2. Critères d'évaluation

Les points suivants seront examinés :

- La qualité scientifique du projet et l'intérêt de la thématique,
- La rigueur méthodologique du projet,
- L'aspect émergent et novateur du projet,
- La qualité du candidat/équipe et de l'éventuel partenariat,
- La faisabilité sur la période de financement demandée,
- L'impact attendu et la suite envisagée.

Attention : une attention particulière est portée sur la présentation et la clarté du dossier. Merci donc à veiller à la qualité de la rédaction et la lisibilité de votre texte.

● **Modalités de candidature**

Le dossier de candidature sera rédigé en français et devra comprendre : la présentation administrative et scientifique du porteur, le résumé et la description du projet, l'argumentation émergence / faisabilité / perspectives, et le budget. Dans le cas d'une 2^e soumission, une réponse argumentée aux commentaires devra être apportée.

Tout dossier doit être déposé en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse escape.canceropole-est.org **au plus tard le 03 mars 2026**.

Les résultats seront communiqués aux équipes en juin 2026.

Le Cancéropôle Est affichera les résultats de l'appel à projets sur son site www.canceropole-est.org. Les porteurs des projets acceptent que les informations suivantes soient publiées : titre du projet, nom du porteur et de ses partenaires, résumé succinct du projet.

● **Suivi des projets**

Les projets sélectionnés feront l'objet d'une convention spécifique avec l'établissement gestionnaire des fonds. Les projets démarreront en septembre 2026.

Un rapport intermédiaire en cours de réalisation sera demandé pour suivre l'avancée du projet. A l'issue de la période couverte par la convention, les porteurs de projets seront tenus de fournir au Cancéropôle Est un rapport comprenant un bilan financier justifiant l'utilisation des fonds, un rapport scientifique montrant la valeur ajoutée du financement obtenu, et un plan de gestion de données (modèle INCa).

Le financement du projet devra conduire au dépôt d'un projet à un appel à projets de plus grande envergure dans les deux années qui suivent le financement, sauf raisons particulières à justifier.

Un suivi sera réalisé sur les 3 années suivant la fin du financement (dépôt et succès aux appels à projets nationaux et/ou internationaux, publications, collaborations, valorisation, ...), ceci à des fins d'évaluation *a posteriori*, et les porteurs seront invités à présenter leurs travaux devant le COSC, ainsi qu'aux évènements du Cancéropôle Est comme le Forum.

● **Contact**

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :

Emmanuelle FAIVRE
Cancéropôle Est
Tél : 03 88 25 87 13 ou 06 88 79 61 40
Email : emmanuelle.faivre@canceropole-est.org
Web : www.canceropole-est.org